



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Ville de Léry, qu'au cours de la séance ordinaire du 10 juin 2026 qui aura lieu en la salle Adolphe-Leduc située au 1, rue de l'Hôtel de Ville, à compter de 19 h 30, le Conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE DE LA DEMANDE :

La demande vise à rendre conforme la superficie du terrain portant le numéro de lot 5 140 934 du cadastre du Québec, situé au 1610, chemin du Lac-Saint-Louis, dans la zone H01-05.

Superficie actuelle du terrain : 710,3 m²
Norme minimale exigée : 930 m²
Dérogation demandée : 219,7 m²

EFFET DE LA DEMANDE :

La demande contrevient au règlement de zonage numéro 2016-451, notamment à la grille des usages et des normes concernant la superficie minimale autorisée pour un terrain.

Toute personne intéressée par cette demande peut se faire entendre par le conseil municipal lors de la séance ci-haut mentionnée.

DONNÉ À LA VILLE DE LÉRY, ce 26^e jour du mois de mai 2026

Dale Stewart
Directeur général, greffier-trésorier par intérim